

ALGERIE TELECOM SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE BOUIRA  
SOUS DIRECTION TECHNIQUE

Réf : AT/SDTO/DRT/187/2019.

Bouira le 30/12/2019.



## ***MISE EN DEMEURE***

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise**  
**ETB TCE SI YUCEF Mourad.**

**Objet : Première mise en demeure.**

- Vu le contrat AT/DO-Bouira/SDFS/DAL/SA/FO/N°32/2019 du 29/08/2019 ayant pour objet travaux de canalisation téléphonique, génie civil et pose câble a fibre optique MSAN et 4G Phase 1 qui vous lie à Algérie Télécom.

- Vu le Bon de Commande N° 190355 du 29/12/2019 et l'ODS N° 90/DO/2019 du 29/08/2019 et suite à votre abondant du chantier cité en haut, et malgré notre envoi du 17/12/2019 Réf : AT/DO/SDTO/DRT/CRFO/183/2019.

- A cet effet, je vous mets en demeure de mettre tous les moyens humains et matériels afin de reprendre les travaux du chantier qui vous a été attribué dans un délai de quarante huit (48) heurs en respectant vos obligations mentionnées dans le contrat, faut de quoi il vous sera appliquées les réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (pénalité de retard, résiliation de contrat)

**Le Directeur Opérationnel**

Algérie Télécom-SPA  
Directeur Opérationnel de Bouira

Signé: Abdelhalim BOUACHRI

